RADAR 2015
L'ENDETTEMENT EN SUISSE

intrum justitia

PEU DE VARIATIONS DANS LE NIVEAU D'ENDETTEMENT

Cette année, outre le niveau d'endettement général le Radar 2015 présente l'évolution de l'endettement chez les jeunes. Il révèle une nette augmentation du risque d'endettement chez les jeunes qui se déplace vers les classes d'âge suivantes et reporte donc de plusieurs années le remboursement de leurs dettes.

Les motifs et la répartition de l'endettement n'ont pas beaucoup varié par rapport à l'année dernière. Le piège de l'endettement guette lors d'un changement des conditions de vie (départ du domicile parental, déménagements fréquents, divorce etc.). Le risque d'endettement augmente légèrement dans les régions rurales et baisse dans les villes. Auparavant l'objet de certaines préoccupations, Neuchâtel est aujourd'hui le canton modèle avec le risque le plus bas du pays.

Le Radar 2015 se centre sur l'endettement des jeunes, où la santé, les télécommunications et les ventes en ligne constituent les domaines exposant le plus à l'endettement. Ainsi, les contentieux juridiques et l'établissement d'actes de défaut de bien touchent plus fréquemment la tranche d'âge 18 – 25 ans que les adultes plus âgés.

La représentation des risques d'endettement est basée sur des valeurs indexées. Les groupes de personnes évalués avec des valeurs positives présentent un risque élevé tandis que les valeurs négatives indiquent un risque faible.

Définition de l'indice

0 = risque d'endettement moyen
>0 = risque d'endettement élevé
<0 = risque d'endettement faible

Accès direct au site web du Radar
(www.intrum.com/radar)

LE RISQUE D'ENDETTEMENT CHEZ LES JEUNES, TOUJOURS EN PROGRESSION

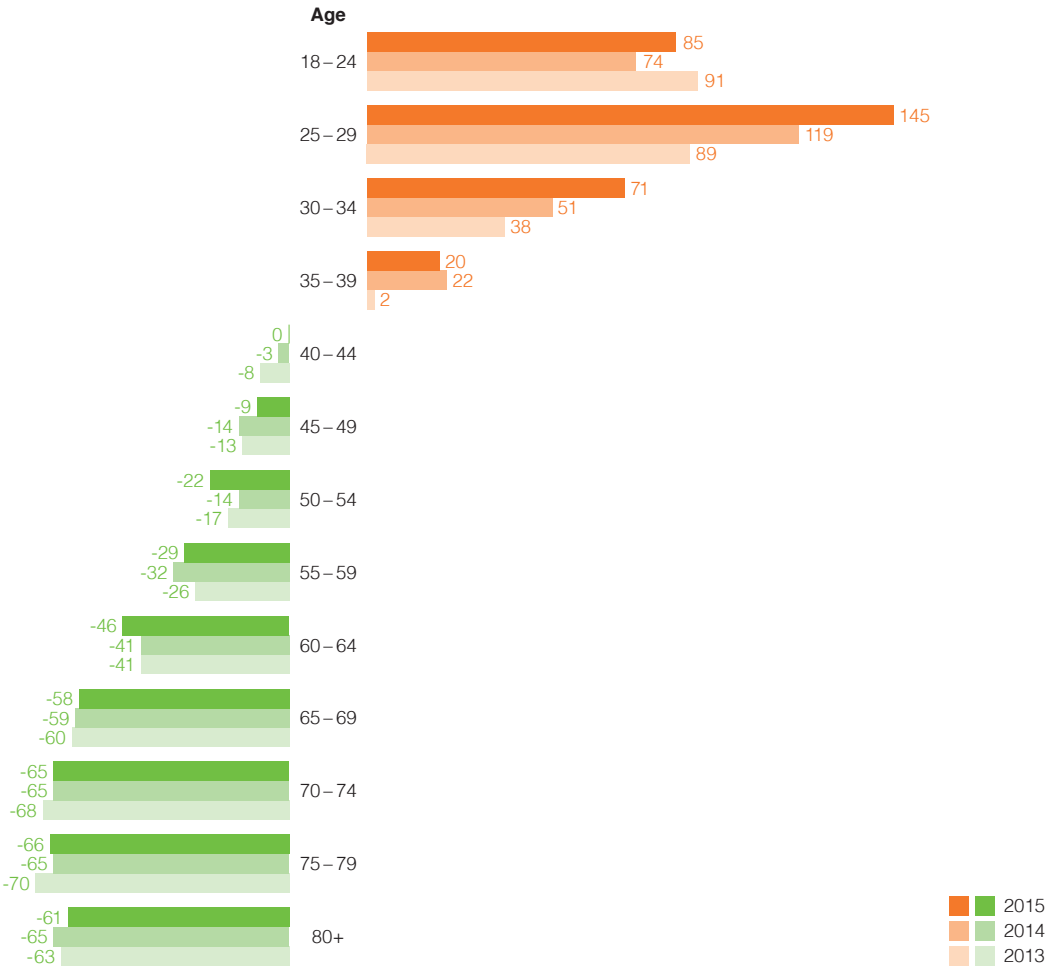

Peu de variations à noter, mise à part la nette aggravation de l'indice de risque – atteignant 50 % – chez les 25 – 29 ans et les 30 – 34 ans. Une tendance qui se confirme aussi dans les tranches d'âge plus élevées, où l'on enregistre également une légère augmentation du risque d'endettement. Et qui indique la difficulté à rembourser les dettes contractées pendant la jeunesse.

AVANTAGE POUR LES FAMILLES ET LES COUPLES

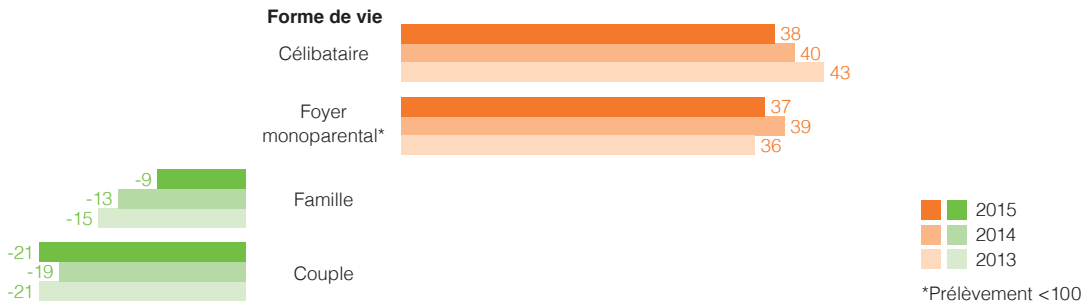

A l'inverse des célibataires et des foyers monoparentaux, les foyers comptant plusieurs personnes profitent souvent d'un revenu double et de charges fixes partagées. Et même si le risque d'endettement reste faible chez les familles, l'indice a légèrement augmenté ces dernières années.

AMÉLIORATION DE L'INDICE DE RISQUE DANS LES VILLES

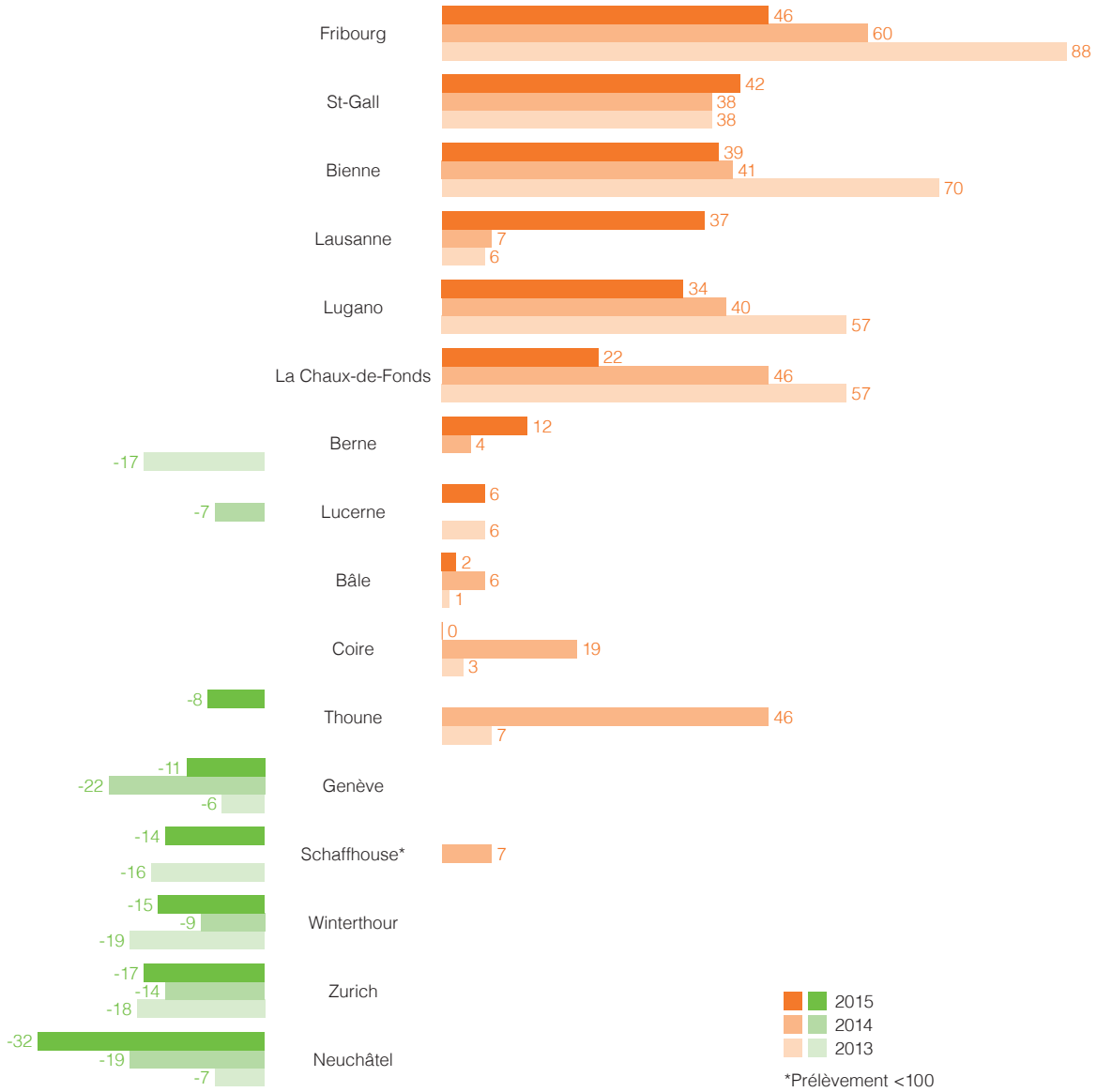

La majorité des villes ont pu abaisser leur risque d'endettement par rapport aux années précédentes. L'évolution est particulièrement positive pour Neuchâtel, Winterthour et Zurich, qui sont parvenues à réduire encore un risque d'endettement déjà faible. De son côté, Thoune a pu réduire son risque élevé et passer à un risque faible. Malgré cette légère amélioration, la majorité des villes présentent encore un risque d'endettement élevé.

RISQUE D'ENDETTEMENT MINIME DANS LES COMMUNES D'AGGLOMÉRATION

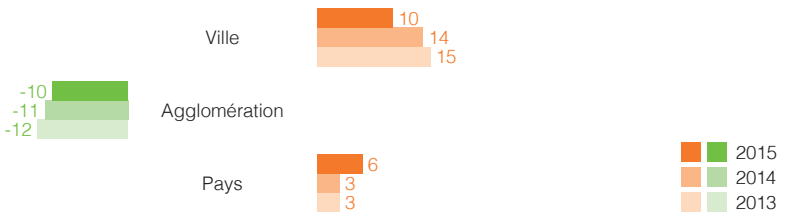

Dans les agglomérations, le risque d'endettement reste le plus faible. A la différence des régions rurales, dans lesquelles le risque d'endettement a plutôt tendance à augmenter, depuis plusieurs années ce risque est stable dans les villes et se situe aujourd'hui à dix points d'indice.

DISPARITÉS ENTRE LES CANTONS

2015

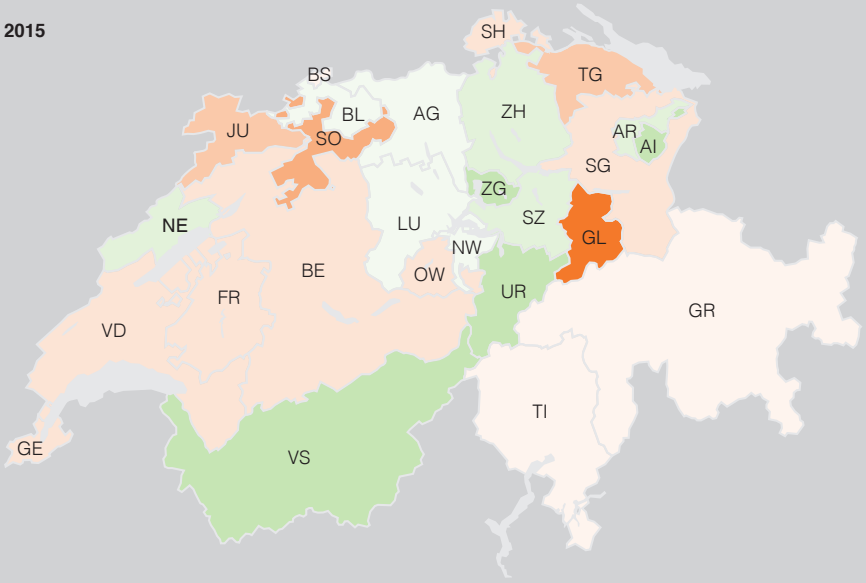

2014

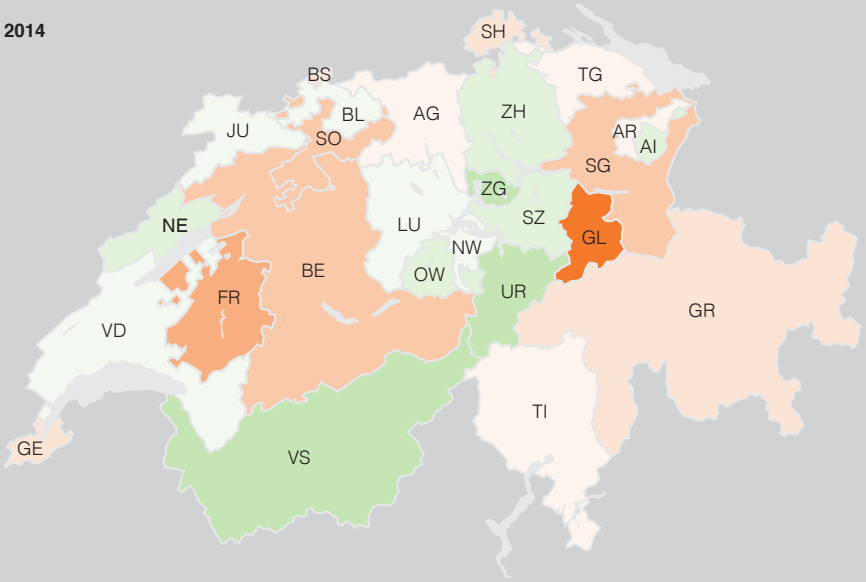

2013

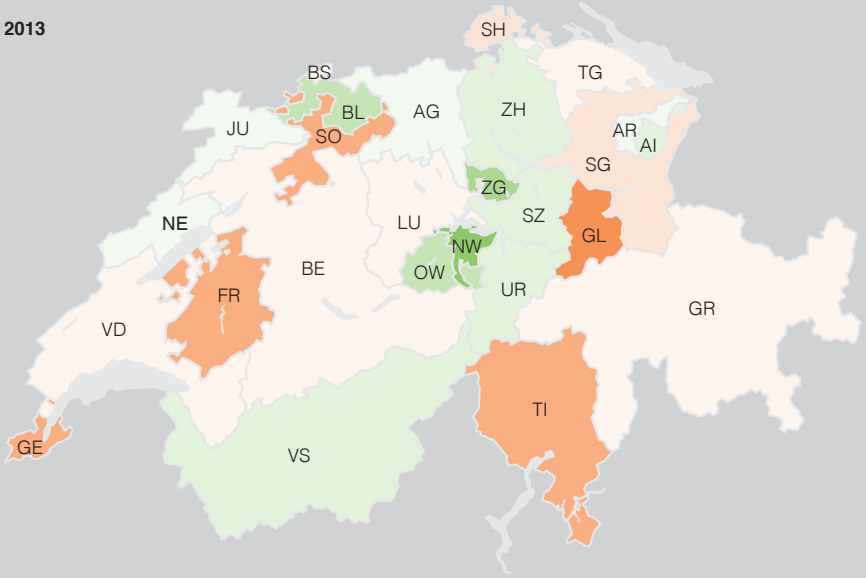

Risque élevé

- >50
- 40 à 49
- 30 à 39
- 20 à 29
- 10 à 19
- 0 à 9

Risque faible

- <-50
- -40 à -49
- -30 à -39
- -20 à -29
- -10 à -19
- 0 à -9

*Prélèvement <100

Risque élevé

79	Glaris
37	Soleure
28	Jura
23	Thurgovie
18	Genève
17	St-Gall
16	Vaud
15	Berne
14	Fribourg
14	Obwald*
10	Schaffhouse
4	Bâle-Ville
4	Tessin
1	Grisons

Risque faible

-28	Zoug
-25	Appenzell Rh.-I*
-22	Valais
-21	Uri*
-14	Zurich
-13	Appenzell Rh.-E*
-11	Schwyz
-10	Neuchâtel
-7	Argovie
-6	Bâle-Campagne
-6	Nidwald*
-1	Lucerne

Risque élevé

56	Glaris
36	Fribourg
22	Soleure
21	Berne
20	St-Gall
19	Genève
15	Schaffhouse
12	Bâle-Ville
12	Grisons
8	Appenzell Rh.-E*
8	Tessin
6	Thurgovie
2	Argovie

Risque faible

-25	Zoug
-23	Valais
-22	Uri*
-18	Appenzell Rh.-I*
-14	Neuchâtel
-13	Zurich
-11	Schwyz
-10	Obwald*
-7	Bâle-Campagne
-7	Lucerne
-6	Nidwald*
-1	Jura
0	Vaud

Risque élevé

40	Glaris
39	Fribourg
37	Soleure
36	Genève
30	Tessin
16	St-Gall
14	Schaffhouse
8	Bâle-Ville
7	Berne
7	Vaud
5	Grisons
3	Lucerne
3	Thurgovie

Risque faible

-41	Nidwald*
-36	Zoug
-26	Obwald*
-23	Bâle-Campagne
-19	Schwyz
-18	Zurich
-16	Valais
-15	Appenzell Rh.-I*
-12	Uri*
-7	Appenzell Rh.-E*
-6	Jura
-5	Argovie
0	Neuchâtel

L'endettement est très variable par canton. Si les cantons d'Uri, Zoug, Appenzel Rh.-I. et Valais présentent un risque d'endettement très faible, le canton de Glaris se situe à nouveau à l'extrême inverse avec un indice 2015 qui gagne 23 points à 79. La situation s'est aussi aggravée en Thurgovie et dans le Jura.

LA FORMATION ET LES REVENUS ÉLEVÉS, FREINS À L'ENDETTEMENT

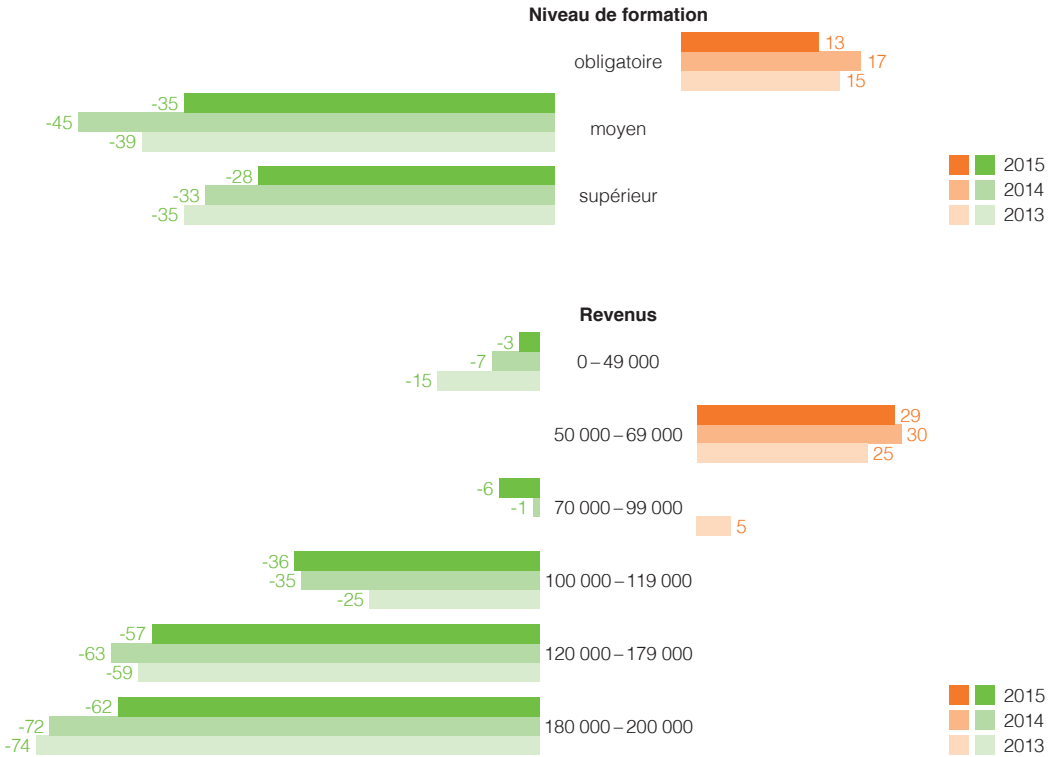

En général, plus la formation est élevée plus les revenus le sont aussi. Le risque d'endettement obéit au même schéma. Ceci dit, les personnes possédant une formation moyenne présentent un risque d'endettement encore plus faible que la main-d'œuvre hautement qualifiée. Pourquoi ce risque d'endettement faible de la classe de revenus la moins élevée ? Pour Intrum Justitia, il est dû à des revenus supplémentaires dans le foyer.

Un Suisse sur quatre n'arrive pas à joindre les deux bouts avec l'argent dont il dispose. Près d'un Suisse sur trois a du mal à couvrir ses charges mensuelles.

Source : European Consumer Payment Report 2014

RISQUE PLUS ÉLEVÉ DANS LES RÉGIONS À FORTE PROPORTION D'ÉTRANGERS

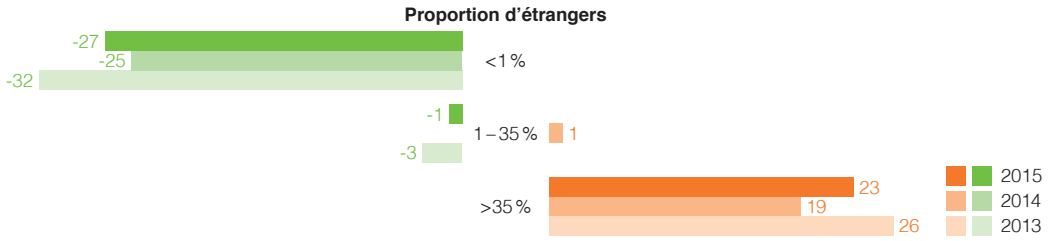

Dans les régions à forte proportion d'étrangers, le risque d'endettement reste élevé. Malheureusement, la tendance qui se dessinait l'an dernier – avec un léger équilibrage de l'indice entre les différentes régions – ne s'est pas poursuivie. La différence entre les régions à forte proportion d'étrangers et les régions dont la population est presque exclusivement suisse, n'a que progressé légèrement par rapport à l'année dernière.

LE DÉMÉNAGEMENT, CHARGE FINANCIÈRE CRUCIALE

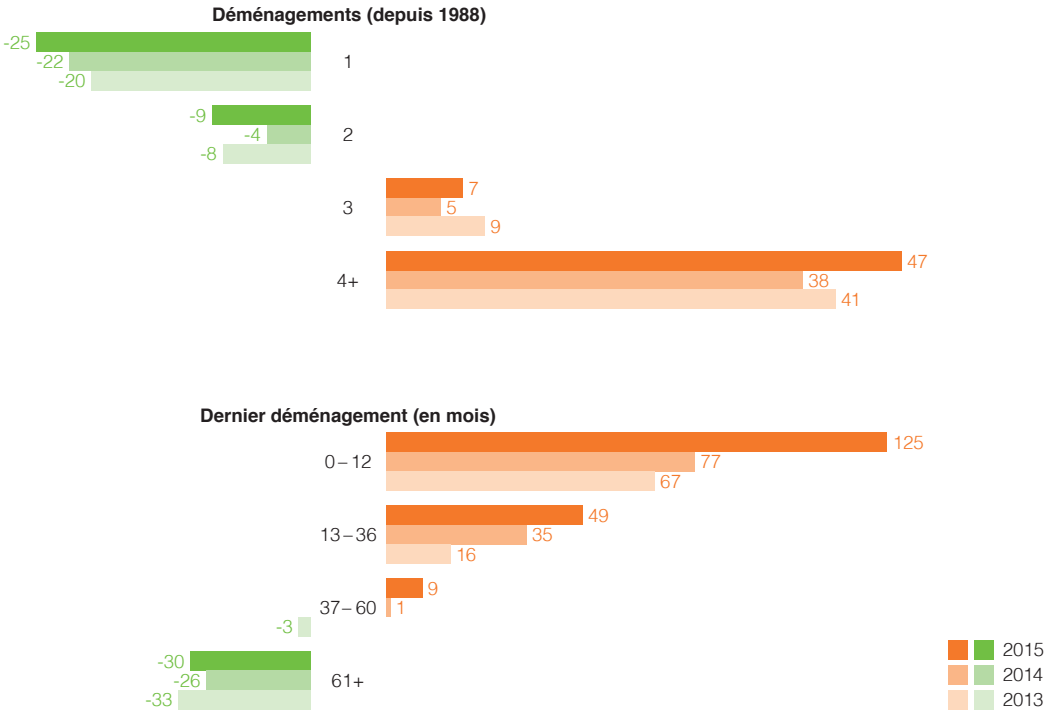

Les déménagements entraînent toujours des dépenses financières. Souvent, ils cachent aussi des charges financières supplémentaires considérables, comme par ex. suite à un divorce ou au départ du foyer parental. Le risque d'endettement dû au déménagement a sensiblement augmenté au cours des douze derniers mois et est passé de 77 % à 125 % en moyenne. La hausse continue des loyers pourrait expliquer ce phénomène.

THÈME CENTRAL DE L'ENDETTEMENT DES JEUNES : QUI S'ENDETTE ET POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Après 2014, le thème central fait à nouveau toute la lumière sur la situation actuelle de l'endettement des jeunes. Si ces cinq dernières années on avait constaté une légère amélioration avec un recul des dettes, encore environ un tiers des jeunes adultes s'endettent pendant longtemps avec, au bout du compte, des conséquences juridiques trop fréquentes.

QUI S'ENDETTE JEUNE LE FAIT GÉNÉRALEMENT POUR LONGTEMPS

SEXE

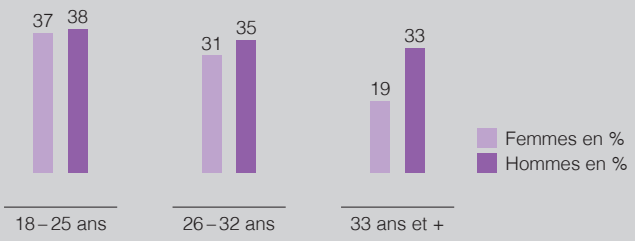

Environ 40 % des personnes s'endettant pour la première fois entre 18 et 25 ans, ont encore au moins une dette à rembourser cinq ans plus tard. Certaines différences entre les femmes et les hommes ne s'observent que dans les tranches d'âge les plus élevées.

L'ENDETTEMENT N'EST PAS ÉGAL DEVANT LA CULTURE LINGUISTIQUE

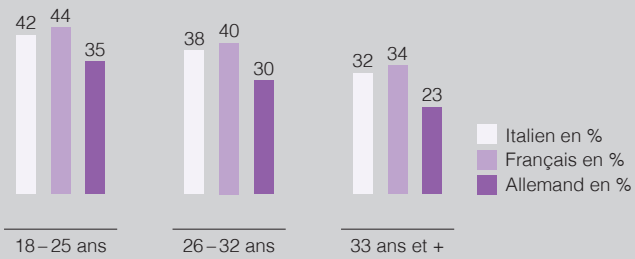

Quelle que soit la tranche d'âge, les jeunes adultes de langue latine sont les plus exposés à la spirale de l'endettement.

LA VILLE, PIÈGE DE L'ENDETTEMENT

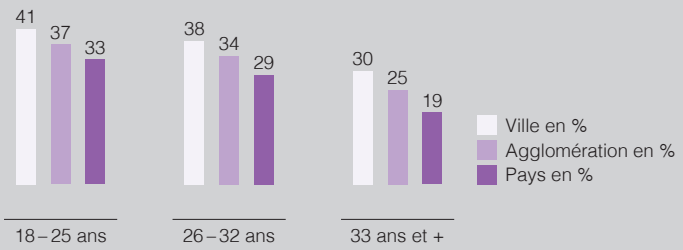

En ville, les jeunes adultes, une nouvelle fois, sont les plus exposés à la spirale de l'endettement. A l'inverse du risque d'endettement général, les communes rurales et non d'agglomération – présentent le risque d'endettement le plus faible pour les 18 – 32 ans.

DES OBSTACLES DIVERS

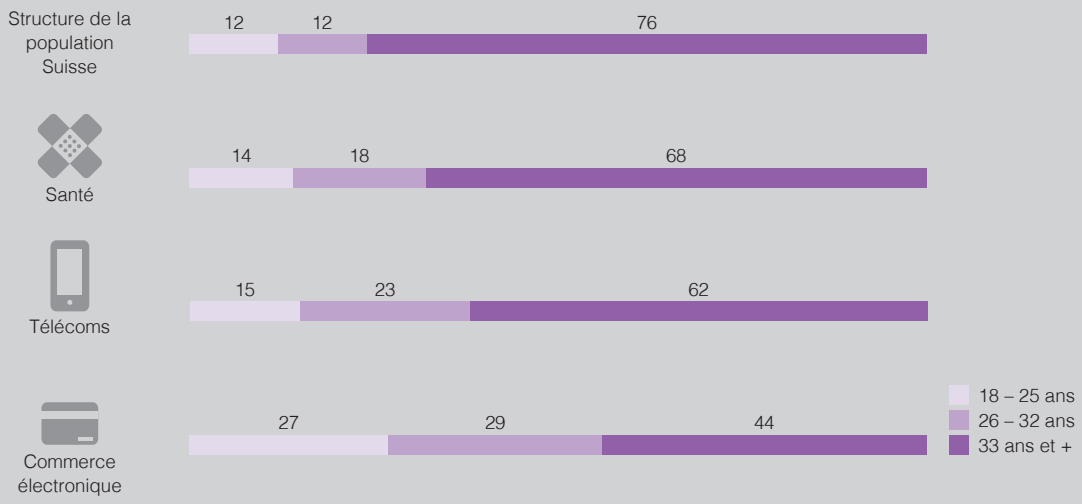

Les 18 – 25 ans et la tranche d'âge suivante (26 – 32 ans) présentent un endettement proportionnellement supérieur (+12 %) à celui de l'ensemble de la population dans les trois secteurs d'activités. Dans le secteur du commerce électronique, les deux tranches d'âge y sont proportionnellement encore deux fois plus nombreuses (27 % et 29 %). Dans le secteur des télécoms, la part des 26 – 32 ans est aussi proportionnellement supérieure avec 23 %.

25 % des jeunes Suisses souhaitent plus d'aide dans la gestion de l'argent et l'établissement d'un budget.

Source : European Consumer Payment Report 2014

Définition de l'indice: 0 = risque d'endettement moyen; >0 = risque d'endettement élevé; <0 = risque d'endettement faible

TÉLÉCOMMUNICATIONS ET SANTÉ

Les jeunes hommes ont bien plus souvent des dettes dans le secteur des télécommunications, et les femmes de la même tranche d'âge (18 – 26 ans) dans le secteur de la santé. La passion pour les technologies des hommes fait que ce rapport ne varie guère avec l'âge. La part des hommes et celles des femmes se rejoignent avec le temps seulement dans le secteur de la santé.

37 % des Suisses croient que leur situation financière est ou sera meilleure que celle de leurs parents.

Source : European Consumer Payment Report 2014

LA VOIE JURIDIQUE N'EST PAS RARE CHEZ LES JEUNES ADULTES, MAIS ELLE N'EST GUÈRE FRUCTUEUSE

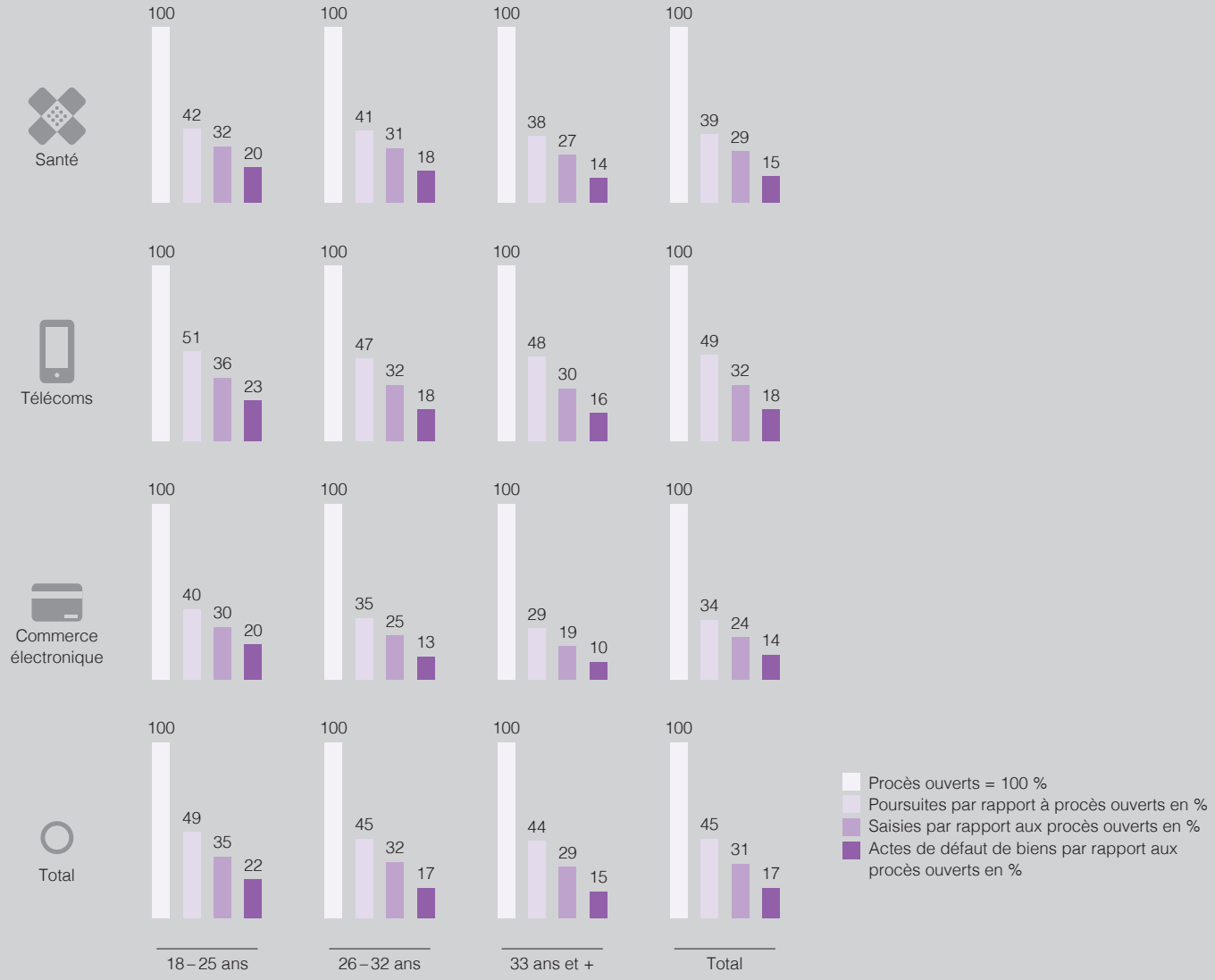

Globalement, toutes tranches d'âge et branches confondues, une poursuite est engagée dans 45 %, une saisie dans 31 % et un acte de défaut de biens dans 17 % des procès. Dans la tranche d'âge la plus jeune, les proportions sont légèrement plus élevées, c'est-à-dire que dans les tranches d'âge plus élevées la dette est plus souvent compensée lors du procès. Cette tendance est très similaire dans toutes les branches examinées.

Dans le secteur des télécommunications, un acte de défauts de biens est dressé dans près d'un quart des cas dans la tranche d'âge la plus jeune (18 – 25 ans, âge au moment de la contraction de la dette). Néanmoins, l'acte de défaut de biens est le plus fréquent dans le secteur du commerce électronique auprès de la tranche d'âge la plus jeune. En cas de poursuite, un acte de défaut de biens est dressé dans plus de la moitié des cas.

*Ne sont pris en compte que les cas à partir d'un certain montant de créances et avec de bonnes perspectives d'aboutir.

DE LA PERTINENCE DE L'ÉTUDE

Intrum Justitia publie régulièrement des études sur la moralité de paiement (European Payment Index et Risk Index Suisse) et sur l'endettement en Suisse (Radar sur l'endettement des jeunes en Suisse, Radar sur la consommation et l'endettement, European Consumer Payment Report et Risk Index Suisse des consommateurs). Avec cette étude « Radar 2015 – L'endettement en Suisse », Intrum Justitia enchaîne sur ses études précédentes et présente de nouveaux chiffres et enseignements.

BASE DES DONNÉES

SECTION 1 DE L'ÉTUDE

Données du client
Seuls les clients d'Intrum Justitia ayant fait l'objet d'un contrôle de solvabilité ou d'une affaire de recouvrement ont été pris en compte. Les clients présentant une proportion exagérée de contrôles de solvabilité, resp. d'affaires de recouvrement par rapport au volume total, ont été pondérés à la baisse. L'échantillonnage a été réalisé au hasard et de manière anonyme (25 000 renseignements de solvabilité, 25 000 affaires de recouvrement).

Données sur l'intensité de consommation
Les données relatives aux consommateurs sont basées sur les renseignements de solvabilité de la période allant du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014.

Données relatives au risque d'endettement
Les données relatives aux débiteurs sont basées sur les affaires de recouvrement de la période allant du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014 pour lesquelles a été établi un renseignement de solvabilité.

Données externes
L'évaluation des critères tels que l'âge, les conditions de vie, les revenus etc. a été complétée par des données externes issues de la base de données d'analyse d'AFO Marketing SA. L'analyse de la première section de l'étude a été confiée à AFO Marketing SA par Intrum Justitia.

Méthodologie
La représentation graphique est uniquement basée sur des indices. Chaque indice a été normalisé à « zéro » pour chaque critère. Les index positifs indiquent un risque d'endettement élevé, les indices négatifs un risque d'endettement faible, resp. une intensité de consommation élevée ou faible. Une variation de 100 points représente donc une variation de 100 % par rapport à la moyenne. Les petits segments de moins de 100 affaires de recouvrement dans lesquelles l'index subit de fortes fluctuations, sont signalés par un « * ».

SECTION 1 DE L'ÉTUDE

« L'endettement des jeunes »
L'analyse est exclusivement basée sur les données des affaires de recouvrement d'Intrum Justitia. Elle ne saurait avoir une valeur représentative à l'échelle nationale. Détenant plus de 40 % du marché des affaires de recouvrement en Suisse, Intrum Justitia est leader du marché. Les données recueillies reflètent donc une image bien étayée du marché des débiteurs suisse. Les chiffres utilisés sont basés – selon le questionnaire et les catégories abordées – sur les données relatives aux affaires de recouvrement relevées entre 2010 et 2014. Selon la période considérée, les données portent sur 50 000 à 500 000 affaires de recouvrement. La signification statistique des différences entre les caractéristiques des catégories (par ex. sexe) a été vérifiée.

Définitions
- Santé : factures d'honoraires de médecins et laboratoires
- Télécommunications : factures d'abonnements et taxes de tél. mobile / fixe et Internet
- Commerce électronique : factures du commerce en ligne
- Intensité de consommation : valeur indexée liée à la diffusion dans l'échantillon de consommateurs (consommateurs faisant l'objet d'un renseignement de solvabilité)
- Risque d'endettement : valeur indexée liée à la diffusion dans l'échantillon de débiteurs (débiteurs faisant l'objet d'une affaire de recouvrement)

À PROPOS D'INTRUM JUSTITIA

Intrum Justitia, principal prestataire de services de Credit Management et de recouvrement en Suisse et en Europe, est membre de l'Association Suisse des Sociétés Fiduciaires de Recouvrement (VSI). Intrum Justitia opère en Suisse depuis déjà plus de 40 ans. Ses plus de 200 collaborateurs y traitent actuellement environ 1.8 million d'affaires de recouvrement dans les branches les plus diverses, et plus de 32 millions de décisions de crédit sont prises chaque année via le pool de données d'Intrum Justitia. Intrum Justitia met à la disposition de ses plus de 6 000 clients en portefeuille en Suisse son pool d'expériences de paiement, qui permet aussi d'établir des études à grande échelle mises à la disposition de l'opinion publique suisse.

intrum justitia

Intrum Justitia SA – Radar – Eschenstrasse 12 – 8603 Schwerzenbach – Suisse
Tél. +41 44 806 56 56 – Fax +41 44 806 56 60 – E-mail radar@intrum.ch – www.intrum.ch